

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-12	Ressources Humaines : Création d'un poste adjoint administratif à temps non complet
Date et heure de la séance	19 décembre 2024 - 18h30
Lieu	Salle « La Grange » – Le Vigean
Date de la convocation	13 décembre 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	22
Nombre de pouvoirs	9
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Luc MACE MALAURIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTAIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Elisabeth BALADUC	Georges ALBESSARD
Andrée BROUSSE	Marie-Hélène CHASTRE
Béatrice CARTAYRADE	Jean-Jacques VAISSIER
Alain DELASSAT	Stéphanie SERIEIX
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Jacques SERRAT	Maryse BONNET
Raymonde THESSANDIER	Edwige ZANCHI
Gérard VABRET	Olivier ROCHE

Pouvoir donné à :

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/12/19-12

Ressources Humaines : Création d'un poste adjoint administratif à temps non complet

Le Président expose que la Communauté de communes a conventionné avec la Région sur l'Autorité Organisatrice de niveau 2 (AO2) pour la gestion du transport scolaire.

À cet effet, un agent est en charge de l'organisation de niveau 2 du transport scolaire sur un emploi saisonnier. Il est par conséquent proposé au conseil communautaire de créer, sur un emploi permanent, un poste au grade d'adjoint administratif de catégorie C, dans la filière Administration, à temps non complet 7/35^e à compter du 1er janvier 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE de créer un emploi permanent d'adjoint administratif de catégorie C, dans la filière Administration, à temps non complet 7/35^e ;**
- **DIT que les crédits afférents seront inscrits au budget de la Communauté de communes à compter de 2025 ;**
- **CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 00

Fait à Le Vigean, le 19 décembre 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER